



Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Randy Dickinson

Partenariats avec les écoles

Je pense que nous avons déjà commencé dans ce domaine, même s'il s'agit d'activités ponctuelles qui ne sont pas aussi structurées qu'elles le devraient. Cela revient encore à la disponibilité des ressources, qu'elles soient humaines ou financières. À mon avis, les écoles publiques et les établissements d'enseignement postsecondaire devraient comporter un volet de formation et renseignements pratiques sur les droits de la personne, et ce, du niveau élémentaire jusqu'au niveau postsecondaire. Par exemple, il est réjouissant que des établissements d'enseignement postsecondaire de la province offrent des cours et une formation formelle sur le droit et les questions des droits de la personne. Cependant, nous devons communiquer avec les jeunes avant que leurs valeurs et leurs points de vue ne soient gravés dans le marbre. Il est plus facile de les façonner que de changer leur façon de penser plus tard au cours de leur vie. Cela revient encore à ce que la Commission a toujours essayé de faire, c'est-à-dire accroître la sensibilisation et l'éducation à l'égard de la valeur des droits de la personne, de ce qu'ils représentent pour l'humanité et la démocratie. Il s'agit également de s'assurer que les gens savent qu'ils ont l'obligation et la responsabilité de veiller à ce que, non seulement leurs propres droits de la personne soient protégés et mis en application, mais également ceux de toutes les personnes qu'ils côtoient, soit dans le cadre d'une relation informelle ou plus officielle, comme celle d'employé-employeur, de propriétaire-locataire, etc.

Ce travail sera toujours à refaire parce que de nouvelles personnes naissent tous les jours et entrent dans le système et de nouveaux renseignements sont élaborés. Nous devons également faire preuve de vigilance pour surveiller ce qui se passe ailleurs, particulièrement en Amérique du Nord, pour voir si nous pouvons emprunter et mettre en œuvre des mesures positives qui résultent de recherches et de concepts déjà mis à l'essai. Nous devons garder un œil ouvert pour déceler les activités négatives qui s'y déroulent, afin de nous munir des arguments et des renseignements nécessaires pour débattre de ces questions lorsqu'elles nous touchent au Nouveau-Brunswick. En réalité, dans le monde global d'aujourd'hui, avec Internet, les médias de masse, les limites territoriales ne sont plus aussi importantes qu'elles l'étaient en ce qui concerne l'influence négative ou positive de l'information sur les citoyens de la province.